

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 4 avril 2022

N° CP-2022-4-5-1

N° applicatif 3630

5^{ème} Commission

Commission Jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme

Service instructeur

Service consulté

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION SPROCHRENNER POUR L'ORGANISATION EN 2022 D'UNE COURSE DE RELAIS PÉDESTRE EN FAVEUR DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE RÉGIONALE D'ALSACE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace souhaite développer, accompagner et consolider les initiatives des territoires pour une meilleure visibilité de la langue et de la culture régionale d'Alsace. Le projet de course de relais pour la langue régionale d'Alsace – Sprochrenner – est une manifestation festive, fédératrice et populaire qui traversera toute l'Alsace de Huningue à Wissembourg. Elle permettra de promouvoir la langue et la culture régionales en symbolisant la transmission intergénérationnelle du patrimoine immatériel et linguistique de l'Alsace. Il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 18 000 € pour l'organisation de cette course.

L'association Sprochrenner a été créée le 24 mars 2018. Elle a pour objet principal l'organisation d'une course de relais pédestre biannuelle gratuite. Elle est inspirée du modèle breton « *Redadeg* » pratiquée tous les deux ans depuis 2008. L'édition 2018 s'est déroulée sur 1 808 km (pas d'édition en 2020). La première édition de Sprochrenner était programmée durant le week-end de la Pentecôte 2020 (du samedi 30 mai au lundi 1^{er} juin) mais a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

Les organisateurs ont profité de cette pause imposée pour promouvoir encore davantage cette première manifestation sur l'ensemble du territoire alsacien. Le départ sera donné à Bâle, en Suisse, le samedi 4 juin 2022 et débutera par un prologue sur le sentier des poètes transfrontalier des Trois Pays. La course passera par Weil am Rhein, en Allemagne, pour rejoindre Huningue et traversera ensuite toute l'Alsace sur un parcours de 375 km jusqu'à Wissembourg, sans arrêt de jour comme de nuit, durant tout le week-end des 4, 5 et 6 juin 2022.

Un bâton-témoin, qui contiendra un parchemin inséré au départ à Bâle et extrait à l'arrivée à Wissembourg, symbolise le partage et la transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel et linguistique de l'Alsace. Il passera de main en main à chaque kilomètre.

Les participants qui souhaitent porter le bâton-témoin devront contribuer par un montant de 100 € par km s'ils sont des particuliers, ou 200 € s'ils représentent des entreprises ou des collectivités locales. Les inscriptions ouvrent droit à un reçu fiscal permettant une déduction d'impôt de 66 % s'il s'agit d'un particulier, ou de 60 % pour une entreprise. Un mécénat est également possible donnant droit aux mêmes remises fiscales.

La recette de la vente des kilomètres est destinée à financer des projets sélectionnés par l'association, favorisant l'apprentissage de la langue régionale par immersion totale en allemand standard et en dialecte alsacien en classe de maternelle, ainsi qu'à collecter des fonds pour soutenir des projets participant au développement de la langue régionale d'Alsace, dans le Rhin Supérieur.

En 2019, dès le démarrage de l'opération, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont soutenu le projet. La première édition devait voir le jour en mai 2020 mais la crise sanitaire a empêché sa tenue. Le report en 2022 a engendré des frais plus importants que prévu initialement et l'association s'est tournée vers la Collectivité européenne d'Alsace pour l'obtention d'une aide de 24 000 € permettant de couvrir la préparation, la communication et la logistique de la manifestation.

La Commission permanente, réunie le 15 novembre 2021, a décidé d'allouer une première subvention de 6000 € en proposant de revoir les organisateurs au début de l'année 2022 pour évaluer avec eux la faisabilité de l'animation. Cette rencontre a eu lieu et les organisateurs ont confirmé la tenue de la course le WE des 4, 5 et 6 juin prochains. En conséquence il est proposé d'allouer une subvention de 18 000 € pour contribuer à la finalisation des préparatifs de la manifestation.

Au vu de tous ces éléments et des justificatifs fournis par l'association en ce début d'année, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 18 000 € à l'association Sprochrenner pour l'organisation d'une course de relais en faveur de la langue et de la culture régionale d'Alsace en juin 2022 versée en une seule fois dès que cette délibération sera exécutoire.

Les crédits seront prélevés sur l'opération P046O003 « aides aux associations » imputation 1098-65-65748-312 du budget de la Collectivité européenne d'Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY